

16ème législature

Question N° : 17676	De Mme Marine Le Pen (Rassemblement National - Pas-de-Calais)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur et outre-mer		Ministère attributaire > Intérieur et outre-mer
Rubrique > sécurité des biens et des personnes	Tête d'analyse >Agressions par arme blanche en France	Analyse > Agressions par arme blanche en France.
Question publiée au JO le : 07/05/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Marine Le Pen appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur l'évolution du nombre d'attaques par arme blanche subies dans le pays. Les derniers chiffres relatifs aux violences avec arme blanche recensaient 44 000 victimes d'agressions entre 2015 et 2017, soit près de 120 attaques au couteau par jour, comme le révélait l'Office national de la délinquance et de la réponse pénale (ONDRP). Depuis 2020 et la suppression par le Président de la République de l'ONDRP, cette mission a été confiée au service statistique ministériel de la sécurité intérieure. Mme la députée prie M. le ministre d'indiquer, selon les statistiques disponibles, le nombre d'agressions par arme blanche comptabilisées en France, durant les années 2018, 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023. Elle lui serait reconnaissante de distinguer deux catégories : les agressions au sein des ménages et celles hors ménages.